

Communiqué de presse

Berne-Liebefeld, le 30 septembre 2022

Les pharmaciens réalisent d'importantes économies

pharmaSuisse, la société faitière des pharmaciens suisses, a pris connaissance de l'augmentation très importante des primes d'assurance maladie annoncées le 27 septembre, une hausse qui touche frontalement la population déjà confrontée à la crise énergétique. La pandémie de covid est pointée du doigt comme cause principale. Si les explications convainquent, il n'en reste pas moins que tout le monde cherche à freiner les coûts de la santé pour qu'une telle augmentation ne se reproduise pas. Les médicaments sont toujours la cible numéro 1, avec en point de mire surtout le prix et la pénétration des génériques et la marge de distribution. Mais on se trompe de cible si on n'examine pas de plus près ce qui se cache derrière les chiffres globaux qui font les grands titres.

Marge de distribution

Tous les trois ans, l'OFSP réexamine les conditions d'admission et révisé à la baisse les prix des médicaments figurant sur la liste des spécialités qui sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins (AOS). Depuis 2017, les économies cumulées réalisées en faveur de l'assurance obligatoire des soins dépassent le milliard et demi de francs, dont plus de 170 millions économisés dans le canal des officines par la réduction de la marge liée à la baisse du prix de fabrication des médicaments.

Avec le système actuel, les baisses des prix des médicaments ont un impact négatif sur la marge de distribution qui doit couvrir, selon l'art. 67 de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), les frais de logistique (frais de grossiste, transport, stockage), d'infrastructure (loyer, équipements) et les frais de personnel. Depuis 2001, la marge n'a jamais été indexée. Elle a même été diminuée en 2010 alors que les coûts dans ce secteur sont difficilement compressibles et les salaires augmentent. Dans les officines, la marge brute par emballage a stagné depuis plus de 5 ans.

Mais pourquoi alors les coûts des médicaments augmentent-ils ? La hausse globale des coûts des médicaments est due à l'augmentation de la consommation et aussi aux médicaments très particuliers traitant les maladies rares et auto-immunes, ou le cancer, dont le prix est très élevé, des médicaments qui sont remis principalement par le secteur des pharmacies en ligne et le secteur ambulatoire des hôpitaux. Dans ces deux secteurs, la marge brute a augmenté de plus de 25% ces 5 dernières années.

Le système de calcul de la marge doit donc absolument être révisé, pour que la marge soit plus indépendante possible du prix de fabrication des médicaments, puisque les frais qu'elle rémunère sont fixes. Sous l'égide du DFI et de l'OFSP, les prestataires de soins (pharmaSuisse, FMH, l'APA, H+ et la GSASA) et la faitière des assureurs Curafutura ont élaboré un consensus qui a été proposé il y a quelques jours. Cette solution permettrait de corriger ces incitatifs négatifs et va encourager une utilisation plus importante des génériques.

Génériques

Les pharmaciennes et les pharmaciens sont prêts à soutenir les efforts déployés par le Conseil fédéral afin de limiter la croissance des coûts à charge de l'AOS en remettant davantage de médicaments génériques. Le potentiel est substantiel, car près de la moitié des médicaments disposent d'au moins un générique. pharmaSuisse, la société faitière des pharmaciens, souhaite pour cela la mise en place de ce nouveau modèle de rémunération qui ne punit plus économiquement la remise de médicaments moins chers (incitatifs

contraires) mais encourage au contraire le recours aux médicaments génériques et biosimilaires tout en assurant durablement la qualité des prestations officinales.

Sécurité d'approvisionnement

La plupart des médicaments touchés par des ruptures de stock sont des médicaments bon marché, utilisés depuis longtemps, qui jouent un rôle important dans le traitement de première intention et dans les soins médicaux de base. Une pression trop forte sur les bas prix évince de nombreux fournisseurs du marché pour des questions de rentabilité, mettant ainsi en péril tout l'approvisionnement et créant une grande incertitude pour les patients chroniques : quand un médicament, même un générique, est indisponible, cela génère des problèmes et des coûts importants. En effet, des traitements médicamenteux ayant prouvé leur efficacité pour le patient, parfois depuis plusieurs années, doivent être revus et adaptés. La vigilance et les conseils compétents des pharmaciens permettent toutefois d'éviter des confusions et des problèmes majeurs lorsque le traitement doit être modifié.

Prestations

L'accessibilité sur des larges plages horaires, les conseils et prestations de qualité sont les principaux atouts des officines, mais aussi ceux qui exigent le plus de personnel qualifié. Les prestations actuelles du pharmacien à charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) coûtent environ 3 francs par mois et par habitant. Une somme dérisoire au regard de l'engagement quotidien des équipes officinales, qui dépasse largement la simple remise de médicaments. Les pharmaciens contribuent à contenir les coûts de la santé. Près de 300'000 clients se rendent chaque jour dans une pharmacie. Outre la fourniture de médicaments de qualité certifiée, la pharmacie offre des prestations de prévention, de triage en aiguillant les cas complexes vers le médecin ou l'hôpital et en résolvant les cas simples et fréquents. Le législateur a donné de plus amples compétences aux pharmaciens en leur élargissant le droit de prescription sous leur propre responsabilité d'une liste de médicaments nécessitant normalement une ordonnance médicale. Si déjà 5% des patients qui vont dans une pharmacie quotidiennement trouvent une solution à leur problème qui leur évite une consultation chez le médecin ou à l'hôpital ambulatoire, ce sont au moins 1/2 million de francs par jour qui sont évités à l'assurance-maladie obligatoire.

Le Conseil fédéral, faisant suite à deux motions et une initiative parlementaire adoptées sans voix contraires, reconnaît le potentiel des pharmacies puisqu'il vient de mettre des nouvelles prestations pharmaceutiques dans le 2^e volet de mesures soumis au Parlement le 7 septembre : prestations de prévention et prestations permettant de freiner l'augmentation des coûts comme le soutien à l'adhésion thérapeutique.

Les pharmaciennes et les pharmaciens soutiennent les efforts déployés par le Conseil fédéral à limiter la croissance des coûts de la santé. Ces économies ne passent pas par l'attaque sur les marges des médicaments bon marché, mais une des pistes est clairement le développement des services du pharmacien aux patients qui contribueront à freiner la hausse des coûts.

Contact

pharmaSuisse, Société Suisse des Pharmaciens
Service de presse
Courriel: communication@pharmaSuisse.org

Photographies de pharmacie en libre accès: <https://bit.ly/2ITmmQs>

Faits et chiffres des pharmacies suisses: www.pharmaSuisse.org/faitsetchiffres

À propos de pharmaSuisse

Forte de plus de 7000 membres et quelque 1500 pharmacies affiliées, la Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation faîtière des pharmaciens. Elle représente officiellement leurs intérêts et, à ce titre, participe activement aux processus politiques et législatifs ainsi qu'à la négociation des tarifs avec les autorités fédérales. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative à la santé. À cet effet, la société faîtière élabore des programmes de prévention efficaces et développe des prestations innovantes pour les soins médicaux de base. Elle contribue ainsi à renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. ä www.pharmaSuisse.org